



1) Taxes d'inscription

Elève "étudiant":	Taxe annuelle ordinaire	Taxe annuelle supplémentaire pour non-résidents ¹
Cours collectif (éveil musical, formation musicale, prédanse, Chouerschoul)	120 €	185 €
Cours individuel (cours d'instrument, de chant ou de diction)	220 €	650 €
Cours danse (cours de danse à partir du 1e cycle)	220 €	340 €
Elève "adulte": (personne âgée de 18 ans au moins et ne bénéficiant plus du statut d'étudiant)	Taxe annuelle ordinaire	Taxe annuelle supplémentaire pour non-résidents ¹
Cours collectif (cours de formation musicale, danse)	250 €	150 €
Cours individuel (cours d'instrument, de chant ou de diction)	600 €	350 €
Cours parallèle obligatoire: (ensemble instrumental ou vocal)	GRATUIT	
Réduction pour famille nombreuse:	50% réduction à partir de la 2ème personne inscrite sur la Taxe ordinaire	

¹ supplément dû pour les cours et élèves non-conventionnés

2) Taxes d'inscription sociales

Elève "étudiant":	Taxe annuelle ²
Cours collectif	25 €
Cours individuel	50 €
Elève "adulte":	Taxe annuelle ²
Cours collectif	75 €
Cours individuel	150 €

² Les Taxes d'inscription sociales s'appliquent aux familles habitant les communes de Diekirch et d'Ettelbruck, ou en provenance d'une commune conventionnée, et qui bénéficient de l'allocation de vie chère.

Location instrument:	Taxe annuelle
Location instrument	150 €